

L'enseignement qualifiant porteur de stéréotypes... et d'emplois ?



“ Un moyen [pour réagir à la crise] est d’encourager une meilleure formation des jeunes par exemple par l’enseignement en alternance, c’est-à-dire un enseignement scolaire joint à une formation en entreprise. La revalorisation de l’enseignement technique contribuera également à améliorer encore cette formation. ”

Discours de S.M. le Roi à l’occasion de Noël et du Nouvel An – décembre 2012

Toutes nos publications sont disponibles :

- En *téléchargement*, depuis l’adresse internet de notre ASBL : www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- En *version papier*, vous pouvez les consulter dans notre centre de documentation situé :

Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/238 01 00 - Mail : info@cpcp.be

INTRODUCTION

Suite aux dernières modifications légales liées à l'enseignement qualifiant et suite également à la dernière publication relative à ce thème¹, il semble opportun de pouvoir faire le point sur ce qui a changé, ce qui pourrait encore être modifié et les pistes à explorer.

Les constats du manque criant de main d'œuvre qualifiée dans notre pays et de l'augmentation du chômage chez les jeunes wallons (55.133 jeunes en janvier 2013, +3,3% en un an²) amènent à diriger le questionnement vers la formation initiale de cette nouvelle génération. Génération qui semble, de plus en plus, sacrifiée sur l'autel de la crise.

Une des réponses probables aux questionnements liés à ce contexte économique difficile, est de demander aux jeunes de mieux se former d'une part, et de demander, d'autre part, aux opérateurs d'enseignement et de formation d'adapter leur offre aux besoins du marché de l'emploi.

La concordance entre l'offre de travail et la demande de main d'œuvre semble être devenue la toile de fond des discussions et des stratégies politiques depuis 2008.

Cette volonté de la société entre toutefois en conflit avec des stéréotypes persistant sur ces filières d'études, souvent dus à leur méconnaissance et à la seule réputation, souvent non fondée, des écoles les hébergeant.

¹ TILOT, M., *Valoriser l'enseignement qualifiant*, CPCP, 2009.

² Source : Le Forem

I. QUELQUES CONSTATS

L'enseignement qualifiant est le terme qui désigne l'ensemble des options de l'enseignement secondaire regroupant l'enseignement technique de qualification et l'enseignement professionnel. Ces options peuvent être organisées de deux manières : soit en plein exercice, soit en alternance (exclusivement dans les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance – CEFA). Un CEFA est une structure commune à plusieurs établissements d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisant, au 2^{ème} et au 3^{ème} degré, l'enseignement technique de qualification ou l'enseignement professionnel. Il y en a 43 en Fédération Wallonie-Bruxelles, proposant plus de 100 formations, tous secteurs confondus.

En termes de chiffres, l'enseignement qualifiant en Fédération-Wallonie-Bruxelles représentait, pour l'année scolaire 2010-2011, 96.283 élèves dans le deuxième et le troisième degré de plein exercice, 8.482 élèves dans l'enseignement en alternance et une grande partie des 6.964 élèves en 7^{ème} année (regroupant les formes générale, technique de qualification et professionnelle)³.

C'est donc plus de 100.000 jeunes qui sont concernés par ce choix de formation professionnelle, un choix qui n'est d'ailleurs pas toujours tout à fait personnel. En effet, il est devenu courant dans les écoles secondaires de voir des titulaires « proposer » une « réorientation » dans des sections du qualifiant en fin de premier cycle. Lorsqu'un élève ne correspond pas au modèle de réussite dans l'enseignement général, l'attestation de réussite du CESI (Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur) ne donne pas le droit à l'élève de choisir son orientation dans tout le panel de l'enseignement secondaire. Cette proposition de « réorientation » permet au jeune de ne pas « perdre » d'année vu que la possibilité donnée est de « descendre en technique ou en professionnelle » plutôt que de « recommencer une année » et par là même, de risquer de se retrouver dans une classe particulière. Il semble donc compréhensible que pour les familles les plus précarisées, cette proposition est considérée comme un élément imposé plutôt qu'un réel choix d'orientation professionnelle.

³ Source : *Les indicateurs de l'enseignement 2012, 7e édition, Fédération-Wallonie-Bruxelles*

Toutefois, après diverses études, tables rondes et réflexions parlementaires, la vision de l'enseignement qualifiant a quelque peu changé depuis 2009 et depuis la présentation des premiers constats présentés dans une précédente publication.

II. 2009, LA CRÉATION DES BASSINS SCOLAIRES

En 2009, suite à une année d'une expérience pilote, organisée sur la zone de Charleroi-Hainaut et positivement évaluée, le projet des « bassins scolaires » est arrivé sur la table du gouvernement de la Fédération-Wallonie-Bruxelles et a été voté via le décret du 30 avril 2009, relatif à la création d'instances sous-régionales de pilotage et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial.

L'objectif principal de cette division du territoire francophone en dix bassins est alors d'aboutir à une offre d'enseignement qualifiant adaptée aux besoins socio-économiques de la zone afin d'augmenter le niveau de formation des jeunes et ainsi, augmenter leurs chances d'insertion dans un emploi durable.



Cet objectif se doit d'être rempli via trois types d'incitants financiers récompensant des projets de :

- Maintien d'options faiblement fréquentées lorsque celles-ci sont porteuses d'emploi ou menant à un métier reconnu comme étant en pénurie ;
- Création d'options porteuses d'emploi et pouvant être une solution à une pénurie sectorielle ;
- Cession d'options d'un ou de plusieurs établissements à un autre afin d'obtenir une offre d'enseignement cohérente sur chaque zone et éviter les doublons de classes peu fréquentées sur un territoire réduit.

Les concertations quant à l'octroi de ces incitants se déroulent dans une assemblée appelée Instance de Pilotage Inter-réseaux de l'Enseignement Qualifiant qui regroupe les représentants des différents réseaux d'enseignement⁴, les représentants des principaux syndicats du secteur, des membres des Comités Subrégionaux de l'Emploi de la Formation (pour la Wallonie) ou de la Commission Consultative de la Formation-Emploi-Enseignement (pour Bruxelles) représentant d'une part les employeurs et les travailleurs, d'autre part des représentants du Forem ou d'Actiris et des institutions de formation ouvertes aux jeunes (IFAPME⁵/SFPME⁶/EFPME⁷, Promotion sociale, enseignement spécialisé).

Ces instances ont été constituées pour la première fois en janvier 2010 et continuent, trois ans plus tard, à construire des projets communs en complément à cette distribution de deniers publics.

⁴ Voir à ce sujet : BOULET, J.-F., *Les réseaux d'enseignement en Fédération-Wallonie-Bruxelles, CPCP*, Décembre 2012.

⁵ *Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises.*

⁶ *Service de Formation pour les PME*

⁷ *Espace Formation pour les PME*

1. Quelle implication ?

L'objectif sous-jacent de la création de ces instances était de faire remonter dans les esprits les réflexions liées aux « bassins de vie », ce débat présent dans les travées politiques depuis quelques dizaines d'années. A quelques mois de la mise en place de la déclaration de politique régionale et communautaire, l'introduction des bassins scolaires devait être le tremplin pour l'apparition de l'axe I-I-a du Plan Marshall 2.vert : « Développer les bassins de vie et les pôles de synergie ».

Derrière la volonté de donner davantage de visibilité à l'enseignement qualifiant et, d'une certaine manière, de le réguler, les IPIEQ (Instances de Pilotage Inter-réseaux de l'Enseignement Qualifiant) semblent, avec le recul actuel avoir été des instances de test de la concertation en inter-opérateurs.

En effet, à l'échelle de la gestion de l'enseignement qualifiant, les leçons de fonctionnement interne devraient servir à l'établissement de procédures pour le fonctionnement des futurs bassins de vie, qui eux, regrouperont des représentants des mondes de l'enseignement (pris au sens large), de la formation et de l'emploi⁸.

Actuellement, la Ministre de l'Enseignement Obligatoire, octroie annuellement un budget d'incitants financiers de 1.740.000€ répartis comme suit⁹ :

Zone	Zone	Nombre d'élèves	Poids zonal	Budget	Bonus
ZO1	Bruxelles Capitale	20302	22,01%	382.929,21 €	45.951,51 €
ZO2	Brabant wallon	6534	2,36%	41.080,67 €	4.929,68 €
ZO3	Huy Waremme	3307	2,13%	37.099,45 €	4.441,13 €

⁸ Note au Gouvernement Interfrancophone régional et communautaire du 9 novembre 2011 relative aux bassins de vie (In Wallonie, Revue du Conseil économique et social de Wallonie, n° 112, Mai/juin 2012, p.17).

⁹ Bassins scolaires, bassins de vie : à la recherche du confluent, CSC-Educ, n°59, mai 2012.

ZO4	Liège	14889	14,31%	249.033,58 €	29.880,43 €
ZO5	Verviers	5880	4,67%	81.331,43 €	9.759,77 €
ZO6	Namur	15920	11,27%	196.181,27 €	23.541,75 €
ZO7	Luxembourg	8573	5,45%	94.864,54 €	11.383,74 €
ZO8	Hainaut Occidental	11850	10,28%	178.808,44 €	21.457,01 €
ZO9	Mons Centre	15391	15,35%	267.075,68 €	25.405,08 €
ZO10	Charleroi Hainaut Sud	11300	12,17%	211.715,73 €	25.405,89 €

2. Quel avenir pour l'inter-réseau ?

Alors que les guerres scolaires entre les différents réseaux semblent s'être dissipées dans le cadre du travail et de la coopération, les jeux de tractations auraient également dû disparaître. Pourtant, il s'observe dans ces instances nouvellement créées que la répartition des deniers se réalise souvent en dehors de toute table de concertation. Les syndicats révèlent d'ailleurs que les principales décisions se prennent dans des bureaux restreints regroupant uniquement les représentants de l'enseignement, l'assemblée générale comprenant les autres acteurs est rarement consultée sur le fond des dossiers¹⁰.

Toutefois, malgré les divergences et les difficultés historiques entre les réseaux d'enseignement, l'habitude de travailler ensemble, de se connaître, de se reconnaître, pèse dans les discussions. A l'aube de l'instauration des bassins de vie pour lesquels des instances du même type que les IPIEQ vont être créées, les acteurs de l'enseignement devront se serrer les coudes face au monde et aux réalités de la formation professionnelle et de l'emploi. En effet, il s'agit d'opérateurs qui n'ont pas connu, en interne, de divergences aussi fortes que le monde scolaire, mais ont appris à former un bloc face à l'enseignement.

¹⁰ *Ibidem*, p.5

3. Quel apport ?

La mise en place des bassins scolaires et de leurs instances régulatrices n'a pas pour seul objectif d'aider les écoles techniques et professionnelles à maintenir un cap, mais il s'agit aussi de redorer le blason de ces options souvent décriées socialement. C'est dans ce contexte que durant l'année 2010, date de mise en place des IPIEQ, la Ministre de l'Enseignement Obligatoire a proposé aux différents partenaires de profiter de l'effervescence de la nouveauté pour mettre en place des actions de promotion de l'enseignement qualifiant par bassin scolaire. En effet, cette manière de fonctionner devait permettre à chaque zone de réfléchir à une action adaptée au public avec un budget lié aux chiffres de la population scolaire et à l'indice socio-économique de la zone.

4. Quel lien avec la CPU ?

La certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) désigne un dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités, qui forment des ensembles cohérents d'acquis susceptibles d'être évalués et validés. Elle fait partie du dispositif global de la refondation de l'enseignement qualifiant. La CPU considère le troisième degré de l'enseignement qualifiant comme un tout, une formation complète menant à un métier bien défini, que l'élève parcourt progressivement pour arriver à son objectif de formation professionnelle.

L'objectif de ce dispositif est de trois ordres¹¹ :

- L'orientation positive vers l'enseignement qualifiant ;
- La revalorisation des métiers techniques et des filières qui y mènent ;
- La lutte contre l'abandon scolaire prématuré impliquant une situation de sous-qualification problématique sur le marché de l'emploi.

La poursuite de ces défis, en lien avec l'instauration des bassins scolaires, pourrait permettre à des filières d'apparaître sous un meilleur jour et de donner l'occasion à un maximum de jeunes de faire des choix positifs d'orientation. Si

¹¹ Source : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26558&navi=3310>

ce choix positif se voit être celui d'une formation à un métier en pénurie et que l'élève peut s'épanouir personnellement dans ce choix, une plus-value sociale et économique pourra être envisagée.

En termes de timing, la CPU s'organise actuellement autour de trois dates-clés :

- 1^{er} septembre 2011, la CPU est implantée dans tous les établissements qui organisent les options suivantes du 3^{ème} degré technique de qualification ou professionnel : Mécanicien(ne) automobile, Technicien(ne) de l'automobile et Esthéticien(ne) ;
- 1^{er} septembre 2012, une nouvelle option s'est ajoutée : Coiffeur/coiffeuse ;
- À partir du 1^{er} septembre 2013, phase organique pour tous les élèves inscrits en cinquième année dans les quatre options mentionnées ci-dessus.

L'objectif de ce programme est donc de donner un maximum d'outils aux professionnels de l'enseignement pour améliorer la formation des jeunes et donner une vision positive de ce choix d'étude.

III. LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT

La promotion de l'enseignement qualifiant est donc devenue un projet de la Wallonie et de Bruxelles pour cette législature 2009-2014. Les événements et les moyens n'ont donc pas manqué et les initiatives sont parties de différents milieux.

En dehors des événements mis en place en 2011 et début 2012 dans le cadre des IPIEQ (salons de présentation des formations avec essais-métiers, sensibilisation dans les classes de primaire et secondaire, formations des professeurs, visites des centres de technologies avancées et centres de compétences, bourses d'immersion, actions médiatiques,...¹²), d'autres événements ont jalonné le quotidien des élèves fréquentant les dernières années de l'enseignement primaire et du premier cycle du secondaire.

1. SkillsBelgium et EuroSkills 2012

Depuis sa création en 1998, l'asbl SkillsBelgium est subsidiée pour mettre en place une action de promotion des métiers techniques et technologiques. Leurs actions particulières vont de la réalisation de spots médiatiques, notamment la campagne « L'avenir, c'est deux mains » et l'organisation des Startechs Days, les sélections de l'équipe belge pour les championnats européens et mondiaux des métiers.

Partenaire privilégié des acteurs institutionnels, SkillsBelgium a proposé en 2009 au Gouvernement wallon de poser la candidature de la Belgique pour accueillir le troisième championnat européen des métiers en 2012, EuroSkills. Le pari a été tenu et du 4 au 6 octobre 2012, ce sont plus de 40.000 personnes qui se sont retrouvées sur le circuit de Spa-Francorchamps pour observer ces différents concours et s'essayer à des métiers porteurs dans un espace appelé « Curiosity ».

¹² De multiples « clés pour l'avenir », PROF Magazine, Septembre 2011, p.9

Curiosity était d'ailleurs un lieu de rassemblement entre tous les acteurs de la formation et de l'enseignement afin d'offrir aux (jeunes) visiteurs la possibilité de s'essayer à différentes formations sur le modèle des « essais-métiers »¹³ organisés par le Forem. Cette action commune a permis de rentrer dans une logique de plan intégré de promotion des métiers, grand enjeu du Plan Marshall 2.vert.

2. Villages métiers

Depuis février 2012, en parallèle aux sélections des jeunes participants aux compétitions internationales, les villages métiers sont apparus à Bruxelles et en Région wallonne via une présence dans trois endroits différents (Bruxelles, Charleroi et Liège). L'objectif est de permettre à des jeunes et des demandeurs d'emploi de se rendre compte de la réalité des métiers porteurs, d'interroger des professionnels et de partager le temps de quelques heures leur quotidien.

3. Les actions sectorielles

A côté de ces organisations institutionnalisées, les secteurs professionnels mettent également la main à la pâte, à l'exemple du secteur de la construction qui a lancé, dans le cadre d'EuroSkills 2012 le projet « Building Heroes ».

Le but est ici de démontrer que la construction est un secteur en recherche de main d'œuvre qualifiée à différents niveaux, que l'on soit une fille ou un garçon. Par cette manière décalée de voir la construction, il s'agit de déconstruire les stéréotypes du secteur et d'augmenter l'attractivité des filières de formation afin d'éviter la pénurie de main d'œuvre à court, moyen et long terme.

Des actions annexes de promotion existent également, que ce soit les salons du SIEP¹⁴ ou les différentes actions des Centres PMS.

¹³ Les essais métiers est une méthode d'orientation basée sur la pratique et la découverte de trois métiers en trois semaines afin d'en découvrir tous les aspects et opter ensuite pour celui qui intéresse le plus et entamer une formation qualifiante. Source : <http://www.leforem.be>

¹⁴ Service d'Information sur les Études et Professions

4. Pour quel public ?

Les expériences mises en place par les différentes organisations démontrent qu'il y a deux publics de jeunes à qui adresser ces actions de sensibilisation : le public de 6^{ème} primaire et de 2^{ème} secondaire. Rien d'étrange dans ce constat, il s'agit des années au terme desquelles les jeunes doivent poser un choix d'orientation pour leur avenir dans l'enseignement. Fin de sixième primaire, c'est le choix de l'école dans laquelle s'inscrire pour la rentrée en secondaire, même si le tronc est commun durant le premier degré, il est possible d'intégrer un établissement plus ou moins ouvert sur l'enseignement technique et professionnel (notamment via des options complémentaires). La fin de la deuxième année du secondaire est clairement celle qui est la plus prisée étant donné que c'est là que les choix se poseront selon les dispositions des conseils de classe : une orientation de transition générale, qualification technique ou en professionnelle.

Idéalement, les jeunes devraient être approchés aux deux moments afin de confirmer un choix et le mûrir le plus possible.

IV. L'INFLUENCE DES REPRÉSENTATIONS

1. Au niveau des institutions scolaires

L'impact des représentations institutionnelles se situe au niveau du processus de relégation qui se traduit par « une orientation des élèves à partir de leurs (trop faibles) performances scolaires, censées exprimer leur inaptitude à poursuivre dans l'enseignement général et justifiant ainsi leur réorientation vers le qualifiant jugé plus facile »¹⁵. Cela induit une sorte de hiérarchisation du monde scolaire qui « ordonne les formes d'enseignement et valorise le général au détriment du technique et du professionnel »¹⁶.

Certaines de ces représentations proviennent du fait que l'échec est plus important dans le qualifiant que dans le général. La relégation dans l'enseignement qualifiant n'est pas anodine à ce phénomène étant donné que « les élèves les moins performants dans l'enseignement général sont dirigés vers le qualifiant qui voit son taux d'élèves en retard scolaire s'accroître de manière significative »¹⁷. L'échec au sein de l'enseignement général n'est donc pas comptabilisé.

Une autre piste à la cause des représentations négatives de l'enseignement qualifiant est l'activité du monde de la formation professionnelle. Les opérateurs mettent en place des modules de formation amenant une certification beaucoup plus rapide que l'enseignement pour un même métier.

¹⁵ SOUTO LOPEZ, M., CHARLIER, J.E., *Quelles sont les représentations des parents, enfants et enseignants à l'aube de l'orientation scolaire de niveau secondaire ?*, Centre de Sociologie de l'Éducation, ULB, 2010, p. 20.

¹⁶ CHARLIER, J.E., *Les logiques internes des districts scolaires. Rites et images d'écoles secondaires*, Faculté des Sciences économiques, politiques et sociales, UCL, pp. 260-262.

¹⁷ SOUTO LOPEZ, M., CHARLIER, J.E., *op.cit.* p. 21.

2. Au niveau des parents

Pour différents auteurs tels que Géraldine André¹⁸ ou Michael Savage¹⁹, les idées reçues des parents proviendraient de l'héritage culturel des classes sociales et de la volonté de reproduction sociale. Ces éléments auraient un impact direct sur le processus d'orientation scolaire.

Cette analyse peut être illustrée, notamment, par les relations que les parents tissent avec l'establishment scolaire : les familles dont les enfants fréquentent l'enseignement qualifiant semblent, pour beaucoup, ne pas avoir eu les ressources nécessaires pour négocier la relégation avec l'école. Il est donc primordial de donner aux parents les moyens nécessaires à la construction de liens avec les professeurs et la direction afin de mieux comprendre le fonctionnement, les implications et ainsi, mieux écouter l'enfant dans sa volonté d'orientation professionnelle.

3. Au niveau des jeunes

Les jeunes perçoivent donc globalement l'enseignement qualifiant comme un type d'apprentissage plus facile, dû au phénomène de la relégation. Pourtant la difficulté de ces études n'est pas comparable étant donné que les compétences à appréhender sont aussi bien théoriques que pratiques.

Les élèves inscrits dans ces filières ont, comme l'a relevé Miguel Suto Lopez, une vision très utilitariste et positive de l'école car ils comprennent très vite qu'ils sont inscrits dans cette perspective en vue d'apprendre un métier et d'être sur le marché du travail le plus tôt possible. « La référence à la motivation pécuniaire apparaît de façon récurrente. Ils ont en général conscience

¹⁸ ANDRE, G., *Orientation scolaire et héritages sociaux. Approche socio-anthropologique du processus d'orientation vers l'enseignement qualifiant dans le bassin post-industriel de Charleroi*, Facultés universitaires catholiques de Mons, 2009.

¹⁹ SAVAGE, M., *Class analysis and social transformation*, Buckingham and Philadelphia, Open University Press, 2000.

de l'importance d'un diplôme sur le marché de l'emploi »²⁰. La référence à la notion plus pratique de ce type de formation est également très présente dans les esprits des jeunes, ils comprennent alors directement à quoi leur métier sert et ce qu'ils pourront faire de leur vie professionnelle.

²⁰ SOUTO LOPEZ, M., CHARLIER, J.E., *Quelles sont les représentations des parents, enfants et enseignants à l'aube de l'orientation scolaire de niveau secondaire ? Centre de Sociologie de l'Éducation, ULB, 2010, p. 31.*

PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

1. Tendre vers la valorisation de la réussite sociale ?

Nous observons donc que la valorisation de l'enseignement qualifiant et la dé cristallisation des liens avec l'enseignement général, réservé à une classe d'intellectuels envisageant l'avenir dans des études universitaires du plus haut niveau, sont un défi majeur. La crise économique nous démontre que les jeunes les plus qualifiés n'ont pas autant de chance que leurs aînés dans leurs recherches d'emploi. Cette difficulté se retrouve également dans une population de jeunes sous-qualifiés, cette même population qui regroupe ceux qui n'ont pas réussi à décrocher leur CESS (quel que soit le type d'études).

Et si la solution à ce second problème résidait dans cette mise en valeur du travail réalisé dans ces filières d'enseignement ? Et si la solution était de mettre en évidence non pas l'échec qui mène à l'enseignement qualifiant mais la réussite sociale sur laquelle la formation peut déboucher ? Le devoir des pouvoirs publics est alors de déconstruire les représentations négatives auprès des professionnels de l'enseignement, des parents et des jeunes. Il s'agit d'un travail de longue haleine mais il pourrait s'agir d'une solution face à l'augmentation du chômage et il pourrait permettre la diminution du nombre de métiers en pénurie et la disparition du phénomène de la recherche de main d'œuvre qualifiée à l'étranger.

Il en va de même pour l'idée de valoriser les parcours des jeunes plutôt qu'une formation particulière prise en dehors d'un contexte. La promotion d'un parcours face à différents opérateurs peut démontrer une capacité d'adaptabilité excessivement utile sur le marché du travail.

2. Tendre vers la valorisation de l'enseignement/formation en alternance ?

Comme le reprend le Roi Albert II lors de son discours de décembre 2012, l'enseignement en alternance doit être prôné étant donné qu'il s'agit pour les jeunes d'un premier contact avec le monde de l'entreprise. Les principaux acteurs de ce type de formation sont l'IFAPME, l'EFPME et le SFPME pour le volet « Formation professionnelle » et les CEFA pour le volet enseignement.

Ce système de l'alternance permet à des jeunes d'apprendre les bases d'un métier en cours et en atelier et de pouvoir se confronter très vite à la vie en entreprise à temps partiel. Les taux d'insertion après un passage dans l'alternance est excessivement haut. L'IFAPME parle d'une insertion de 88% de ces apprenants, voire 100% dans les six mois pour certaines de ces filières.

Au niveau institutionnel, de nombreux débats ont lieu actuellement autour de la mise en place d'un Organisme d'Intérêt Public spécifiquement dirigé sur l'orientation de jeunes et permettrait de mettre un cadre autour de l'alternance. En effet, même si cette pratique est clairement porteuse d'ouverture au marché de l'emploi, les pratiques des différents opérateurs créent des disparités entre les apprenants et une concurrence entre les entreprises formatrices.

La mise en place d'un cadre commun pourra compléter le tableau et donner une meilleure vision de ce type de filière de formation et en améliorer l'image à l'extérieur.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRE, G., *Orientation scolaire et héritages sociaux. Approche socio-anthropologique du processus d'orientation vers l'enseignement qualifiant dans le bassin post-industriel de Charleroi*, Facultés universitaires catholiques de Mons, 2009.
- BOULET, J.-F., *Les réseaux d'enseignement en Fédération-Wallonie-Bruxelles*, CPCP, Décembre 2012.
- CHARLIER, J.E., *Les logiques internes des districts scolaires. Rites et images d'écoles secondaires*, Faculté des Sciences économiques, politiques et sociales, UCL.
- SAVAGE, M., *Class analysis and social transformation*, Buckingham and Philadelphia, Open University Press, 2000.
- SOUTO LOPEZ, M., CHARLIER, J.E., *Quelles sont les représentations des parents, enfants et enseignants à l'aube de l'orientation scolaire de niveau secondaire ?*, Centre de Sociologie de l'Éducation, ULB, 2010.
- TILOT, M., *Valoriser l'enseignement qualifiant*, CPCP, 2009.
- *Bassins scolaires, bassins de vie : à la recherche du confluent*, CSC-Educ, n°59, mai 2012.
- CEREQ, *Les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles. XVIIIes journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail* (Toulouse, 19-20 mai 2011, Relief-34, 2011).
- *De multiples « clés pour l'avenir »*, PROF Magazine, Septembre 2011, p.9.
- *Les indicateurs de l'enseignement 2012*, 7^e édition, Fédération-Wallonie-Bruxelles.
- Note au Gouvernement Interfrancophone régional et communautaire du 9 novembre 2011 relative aux bassins de vie (In Wallonie, Revue du Conseil économique et social de Wallonie, n°112, Mai/Juin 2012).

Auteure : Caroline Trufin
Avril 2013

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00

info@cpcp.be

© CPCP asbl - 2013